



Syndicat Mixte du SCoT du Pays Basque et du Seignanx

19 rue Jean Molinié- 64100 BAYONNE- Tél : 05.59.74.02.57

BUREAU SYNDICAL DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

Extrait du registre des décisions du Bureau

	Territoires	Présents	Excusés	Procuration à	
Communauté d' Agglomération Pays Basque	Côte Basque Adour	BERARD Marc	DE PAREDES Xavier		
		CASCINO Maud	LACASSAGNE Alain	BERARD Marc	
	Sud Pays Basque	DAGUERRE-ELIZONDO Marie-Christine			
		GOYHETCHE Ramuntxo			
		MAUROU Hervé			
	Errobi	CARRERE Bruno			
		LABEGUERIE Marc			
	Nive-Adour	CIER Vianney	HARGUINDEGUY Jérôme	CIER Vianney	
	Pays de Hasparren	GASTAMBIDE Arño			
		HARAN Gilles			
	Amikuze	ETCHEBER Peio			
	Garazi-Baïgorry	OÇAFRAIN Jean-Marc	COSCARAT Jean-Michel		
	Soule Xiberoa	ELGART Xabi			
		IRIART Jean-Pierre			
Iholdy-Ostibarre	GOYTY Xalbat				
	LARRALDE André				
Pays de Bidache	AIME Thierry	NOBLIA Félix			
C.de communes du Seignanx	DUFAU Isabelle				
	PEYNOCHE Gilles				

Date d'envoi de la convocation : 08/09/2023

Membres du Bureau en exercice : 24 (et 1 vacant)

Membres du Bureau présents : 18

Membres du Bureau ayant pris part au vote (y compris procurations) : 20

(Xabi Elgart n'a pas pris part au vote)

Le Bureau syndical s'est réuni à Itxassou (Salle Sanoki), le 14 septembre 2023 à 18h30, sur invitation du Président, Marc BERARD, en date du 8 septembre 2023.

Président de séance : Marc BERARD

Secrétaire de séance : André LARRALDE

Décision n°2023-29 – Avis sur le projet de création de ZAD à Musculdy

La commune souhaite mettre en place une ZAD sur le bourg de Musculdy afin de maîtriser ses évolutions futures et de faciliter les opérations de renouvellement/réhabilitation.

Le Bureau syndical après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (Monsieur Xabi ELGART est sorti de la salle le temps du vote) :

- EMET UN AVIS FAVORABLE sur ce projet de ZAD centre-bourg

- SOUHAITE RAPPELER que l'avis du Syndicat sur un projet de ZAD ne préjuge en rien de l'avis du Syndicat sur le projet urbain qui sera retenu dans le cadre du PLUi. Pour le Bureau syndical, le projet d'aménagement et de développement de la commune devra être précisé dans le PLUi.

Le Président,



Marc BERARD